

Décision DEC110013DR07

portant nomination

d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS (ACMO)

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction générale n°030039IGHS en date du 24 juin 2003 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu la convention d'application du contrat quadriennal conclu avec L'École Normale Supérieure de Lyon le 01/01/2007 portant création de l'unité mixte de recherche dont l'intitulé est Institut de Génomique Fonctionnelle de Lyon (IGFL, UMR n°5242) ;

Vu la décision n° DEC11A004DSI du 01/01/2011 nommant M. LAUDET Vincent directeur de l'unité de recherche UMR n°5242 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du ;

Considérant que Mlle **CANAPLE Laurence** a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée Le CNRS Rhône Auvergne les 04 et 05 Octobre 2010 et du 15 Novembre 2010 au 17 Novembre 2010.

Article 1

Mlle **CANAPLE Laurence**, Ingénieur de recherche est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS UMR n°5242, à compter du 01/12/2010

Mlle **CANAPLE Laurence** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mlle **CANAPLE Laurence** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

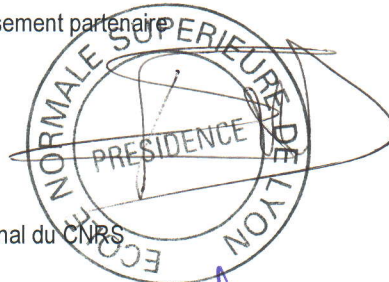
Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lyon, le 27/10/2011
Le directeur de l'unité
Signature :

Vincent LAUDET
Directeur

Visa du chef d'établissement partenaire
Signature :



ÉCOLE NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON

Visa du délégué régional du CNRS
Signature :



Claudine SCHMIDT-LAINE
Déléguée Régionale CNRS
Rhône Auvergne



Délégation
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2, avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T 04 72 44 56 00
F 04 78 89 47 69